

L'éco-déforestation qui vient

« La déforestation du Testet ne s'est pas tant faite à coups de tronçonneuses qu'avec d'énormes machines (abatteuses et broyeuses) transformant instantanément la forêt en un lit de copeaux. C'est plus rapide et plus rentable, mais il importe de souligner que ces nouvelles méthodes sont intimement liées au développement de nouvelles technologies de « chauffage écologique ». Depuis quelques années, de nouveaux poêles à « biomasse » apparaissent, alimentés automatiquement à l'aide de granulés ou de plaquettes de broyat de bois. Pratique pour celles et ceux qui n'ont pas envie d'alimenter leur poêle toutes les deux heures, et, quand on connaît les nuisances liées à l'énergie nucléaire et à la pétrochimie, apparemment plus écologique. Mais en réalité, le passage de la bûche au granulé, de l'alimentation manuelle à celle automatique, transforme le bois en un combustible aussi fluide que le mazout. Et cette automatisation en aval de la filière « bois de chauffe » implique son industrialisation en amont : plus besoin d'abattre les arbres à la main, il suffit de les broyer à la machine. Seulement il faut pour cela des parcelles suffisamment vastes. De même que l'industrialisation de l'agriculture a supposé le remembrement des champs, il faut aujourd'hui « rappeler » les forêts françaises, pour en industrialiser l'exploitation – et nos décideurs s'en chargent. Encore une fois, le recours à de nouvelles techniques pour conjurer la crise écologique ne fait que l'aggraver. Et tout cela permet l'essor de nouvelles filières industrielles pour que le capital prospère à l'infini. Amis des forêts, gare aux poêles à granulés ! »

Extrait du magazine CQFD n° 125, d'octobre 2014

La valorisation de la ressource bois et les enjeux économiques de la forêt sont devenus d'autant plus prégnants avec l'essor récent du débouché bois-énergie et le classement de la « biomasse forestière » dans la catégorie des énergies renouvelables. Néanmoins, la ressource bois, si elle est renouvelable, n'est pas pour autant inépuisable. En particulier, l'essor continu du débouché bois-énergie s'accompagne d'effets d'aubaine liés aux incitations financières à la production d' « électricité verte », qui peuvent conduire à une véritable « frénésie extractiviste ».

Ainsi transition énergétique ne veut pas dire transition écologique, et la forêt est un domaine dans lequel « croissance verte » et « troisième révolution industrielle » doivent être perçues comme la continuation de la destruction de la nature par d'autres moyens (y compris au nom de sa préservation !).

Pourtant, une filière forêt-bois mature et responsable ne peut faire l'économie d'un questionnement sur la pertinence de ses prélèvements de ressource au regard des finalités ultimes de son activité, et du caractère soutenable de ses modes opératoires non seulement à court ou moyen terme au niveau local, mais aussi dans ses répercussions au niveau global et dans la durée. Or, le citoyen interpellé par cette problématique découvre rapidement, et à son grand étonnement, à quel point nos lois et règlements sont en réalité très peu protecteurs des espaces forestiers.

Si la forêt française est encore aujourd'hui en grande partie épargnée c'est surtout parce que nos importations de bois d'œuvre externalisent une bonne partie de son exploitation et que nos importations de nourriture, en particulier aliments du bétail, externalisent la concurrence des terres agricoles donc la déforestation. Est-il légitime de la considérer comme un cas isolé ? La forêt au niveau global n'est pas plus renouvelable que le charbon au rythme actuel de son exploitation et de la déforestation.

Aux arbres, citoyens !